

Migration : Michel prêt à la crise avec la N-VA

Le Premier lance un message ferme à son partenaire nationaliste : la Belgique approuvera le pacte migratoire de l'ONU dont la N-VA ne veut pas.

Le 27 septembre, à la tribune des Nations unies, Charles Michel déclarait : « *Mon pays signera à Marrakech en décembre le pacte global pour la migration. Ce texte est une avancée majeure.* » Une affirmation solennelle qui avait reçu le soutien formel de tous les partis de la coalition et qui intervenait après deux années de discussions approfondies auxquelles avait été associé le cabinet du secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration Theo Francken. Le pacte insiste notamment sur la nécessité d'une migration sûre et organisée afin de lutter contre le trafic d'êtres humains. Il doit être signé en décembre à Marrakech, au terme d'un processus entamé en 2016.

Mais depuis la déclaration du chef de la suédoise, le débat s'est enflammé : fin oc-

tobre, le chancelier autrichien Sebastian Kurz a annoncé que son pays ne soutiendrait pas le pacte, remettant son approbation en cause dans plusieurs pays européens, dont la Belgique. Ce lundi, le bureau de la N-VA qualifiait le pacte onusien de « *très problématique* » sur le fond. Les nationalistes flamands expliquent que « *le parti est grandement préoccupé par les potentielles implications juridiques du pacte. Ce texte va à l'encontre de notre vision de la migration et aussi, selon nous, contre la politique que mène le gouvernement* ».

Du côté du MR, on reconnaît que l'attitude de la N-VA a rendu « *furax* » le Premier ministre et qu'« *il n'est pas prêt à laisser passer* ». Et qu'étant le garant des institutions, il n'entend pas que la parole

de la Belgique soit reniée pour des raisons électoralistes.

Le Soir a appris de bonne source que Charles Michel a fait savoir « *avec fermeté* » à ses partenaires gouvernementaux que la Belgique signera le pacte migratoire. Malgré l'opposition de la N-VA. Deux scénarios sont envisagés. Soit la N-VA accepte les exigences du Premier ministre, qui bénéficie du soutien de ses deux autres partenaires flamands du gouvernement, soit la N-VA campe sur ses positions, et libre à elle de considérer qu'elle ne souhaite plus faire partie du gouvernement.

Dans la suédoise, personne ne privilégie le scénario de crise, mais les libéraux semblent prêts à aller à l'affrontement si la N-VA n'opère pas de courbe rentrante. ■

Pression sur la N-VA : Michel exige l'approbation du pacte migratoire

La Belgique approuvera le pacte migratoire de l'ONU, point. C'est ce que le Premier ministre Charles Michel, a-t-on appris lundi à bonne source, a fait savoir « *avec fermeté* » à ses partenaires de la coalition, et à la N-VA en particulier. Quitte à aller jusqu'à la crise.

Le Premier a fait passer le message qu'il n'était pas question que la Belgique renie une parole officielle prononcée à la tribune de l'ONU. Le 27 septembre, à New York, Michel avait déclaré : « *Mon pays signera à Marrakech en décembre le pacte global pour la migration. Ce texte est une avancée majeure.* » Avant de prononcer ces mots, il avait reçu le soutien formel de tous les partis de sa coalition, ce qui lui laissait la liberté de s'engager aussi explicitement. Cette déclaration avait été précédée de discussions durant près de deux années, discussions durant lesquelles les Régions, les membres des cabinets concernés, y compris celui du secrétaire d'Etat à la Migration Theo Francken (N-VA), et les vice-Premiers, y compris Jan Jambon (N-VA), étaient tenus informés « *en permanence* » sans que quiconque émette de veto. La Belgique s'était donc engagée aux côtés

de 27 pays européens.

Les partis de la suédoise n'avaient pas d'objection majeure car ils partaient du principe que le pacte n'émettait pas de position pour ou contre la migration, mais balisait, de manière non contraignante, les grands principes de coopération pour gérer ce défi mondial. Mais cet édifice s'est fissuré le 31 octobre lorsque le chancelier autrichien Sebastian Kurz, sans doute poussé par l'extrême droite siégeant dans son gouvernement, avait déclaré que son pays ne soutiendrait pas le pacte. Le débat s'enflamme alors dans plusieurs pays européens, y compris le Danemark et les Pays-Bas. Cette vague de questionnements a jailli sur la Belgique où la N-VA a fait savoir, la semaine dernière, qu'elle avait des difficultés avec ce texte. Précisons qu'à ce stade, le parti de Bart De Wever n'a pas dit explicitement qu'il n'approuverait pas le pacte. Un propos en ce sens, tenu par la porte-parole de Theo Francken, a été démenti par le vice-Premier, Jan Jambon.

Ne pas manger la parole du pays

Mercredi dernier, à la Chambre,

Charles Michel a joué la solidarité gouvernementale, déclarant que des éléments nouveaux étaient apparus, nécessitant des analyses juridiques plus approfondies des conséquences de ce texte sur la Belgique. De son côté, l'opposition a critiqué durement le chef du gouvernement, stigmatisant la docilité du Premier ministre à l'endroit de la N-VA. Les mots « *marionnette de la N-VA* » sont ressortis.

Mais il nous revient donc que Charles Michel a fait passer un discours nettement moins policé qu'au perchoir, lors des contacts avec les autres partis de sa majorité, ces derniers jours. On sait que le CD&V et le VLD suivent Charles Michel dans sa ligne. Le vice-Premier Alexander De Croo le répétait encore lundi soir à la VRT : « *Je souhaite signer ce pacte au nom de la Belgique.* » Mais la N-VA, comme on le lira par ailleurs, a toujours des difficultés avec le pacte.

Charles Michel a désormais très clairement indiqué que la Belgique approuverait officiellement le pacte. Deux scénarios sont explicitement envisagés : la N-VA se plie aux exigences du Premier, soutenu par les deux autres partis de la coalition. Ou bien la N-VA refuse et

libre à elle de considérer qu'elle ne souhaite plus faire partie du gouvernement. A bonne source, on indique que le Premier ministre a tiré argument du fait qu'il est le garant des institutions, et qu'il n'entend pas que la parole du pays soit mangée pour des raisons électoralistes. La crainte de voir émerger l'image d'une Belgique influencée par l'extrême droite à l'étranger joue aussi dans la position tenue par le Premier ministre, argumente-t-on. Il a donc indiqué qu'il y a une ligne qui ne pourra être franchie. Il a reçu en ce sens le soutien d'Emmanuel Macron, en visite d'Etat en Belgique ces lundi et mardi, qui a, lui aussi, défendu le pacte, « *un bon texte* », tout en estimant que les questionnements étaient légitimes.

« On ne peut pas reculer »

Le scénario de crise n'est évidemment privilégié par personne. Les partis de la majorité négocient actuellement discrètement, l'idée étant d'assortir le texte d'une « *explication of vote* », un commentaire qui pourrait apporter toutes les nuances nécessaires pour apai-

ser les craintes de la N-VA. Mais manifestement, une pression supplémentaire sur la formation de Bart De Wever n'est pas un luxe, pour les autres partis, même si tous défendent pour le reste le bilan de la suédoise. Mais au cas où, le scénario d'élections anticipées a été exploré : celles-ci pourraient être maintenues au 26 mai, comme initialement prévu, le Premier ministre ayant la main sur la fixation de la date, nous dit-on.

Le message envoyé en interne par Charles Michel devrait rassurer, au MR. Car cela commençait à grenouiller chez les libéraux. Bien plus que ce ne fut le cas sur le dossier (déjà chaud) des visites domiciliaires. « Chez nous, l'attitude de la N-VA ne va pas passer comme ça, nous confiait ainsi un parlementaire, résumant un sentiment partagé. On ne peut pas reculer. Le Premier ministre a dit clairement à l'ONU que la Belgique signerait ce

pacte ; il s'est avancé aux yeux du monde. C'est dégueulasse de la part de la N-VA, qui a participé à toutes les réunions et fait maintenant machine arrière. Outre qu'on va siéger au Conseil de sécurité de l'ONU et qu'on a toujours été apôtres du multilatéralisme. »

Pour les libéraux, que les nationalistes laissent le Premier ministre apporter le soutien belge au pacte à la tribune de l'ONU puis refusent le texte, ne passe donc pas. « La N-VA est revenue sur un accord », déplorent les bleus, pas loin du sentiment de trahison. Et ce sur un sujet sensible pour le MR : la migration. Jusqu'ici, les sorties de Theo Francken énervaient mais n'étaient pas considérées comme franchissant la ligne rouge (sauf lorsqu'il avait laissé entendre que Charles Michel n'avait pas dit la vérité sur le rapatriement de migrants soudanais). Cette fois, en remettant en cause l'engage-

ment onusien du Premier ministre et en retweetant la caricature de *Luustje Nieuws*, où on le voit dire à

Charles Michel qu'il faut remplacer le pacte de l'ONU par un autre, qui tient en une phrase « fermer les frontières », le secrétaire d'Etat N-VA est allé trop loin. « C'est intolérable pour un Premier ministre », tranche un réformateur.

Le MR semble donc prêt à aller à l'affrontement, voire à la crise cette fois, même si un gouvernement ne tombe généralement pas sur un dossier d'affaires étrangères. Et s'il s'avance autant, c'est aussi, sans doute, parce qu'il fait l'analyse que la N-VA n'ira pas jusqu'à faire chuter la suédoise. Une chose est sûre, et plusieurs libéraux le disent : « Charles Michel n'a jamais été aussi furax », « il n'est pas prêt à laisser passer. Il va falloir que la N-VA fasse un geste, cette fois ». ■

**BERNARD DEMONTY
MARTINE DUBUISSON**

PROCESSUS

Vote final à l'ONU, pas à Marrakech

Il est toujours question de la « signature » du pacte de l'ONU sur la migration à Marrakech, le 10 décembre. En fait, au Maroc ce jour-là, les pays prendront un engagement vis-à-vis de ce texte, sans le signer formellement, nous explique-t-on aux Affaires étrangères. Ce n'est qu'ensuite, dans la deuxième moitié de décembre, voire début janvier, que la résolution adoptant ce pacte sera mise au vote à l'ONU. Où elle devrait être adoptée. Que la Belgique soit présente au Maroc ou pas, qu'elle approuve *in fine* le texte ou pas. La présence à Marrakech n'ayant aucune incidence sur le vote final.

M.A.D.

N-VA Toujours pas d'accord, elle « sera ferme »

Après son bureau de parti lundi matin, la N-VA a publié un communiqué qui a mis de l'huile sur le feu du désaccord concernant le pacte migratoire de l'ONU. Cette fois, c'est tout le parti qui prend ses distances par rapport à ce texte, le jugeant « très problématique » sur le fond. « Le parti est grandement

préoccupé par les potentielles implications juridiques du pacte. Ce texte va à l'encontre de notre vision de la migration et aussi, selon nous, contre la politique que mène le gouvernement », déclare la N-VA. Contre la vision du parti et la politique du gouvernement : rien que ça. Et le parti de Bart De Wever (qui lui-même n'a pas voulu faire de commentaire) annonce qu'il transmettra ses griefs au gouvernement.

En fait, deux dispositions du pacte indisposent particulièrement les nationalistes flamands : celles concernant le regroupement familial et l'enfermement des enfants. « Assouplir le regroupement familial alors qu'on a diminué la possibilité de regroupement familial et qu'on veut encore aller plus loin, en augmentant par exemple les limites de revenus, cela nous pose problème, explique un nationaliste.

Et quand le vice-Premier ministre Kris Peeters (CD&V) dit que le texte de l'ONU est conforme à la législation actuelle, ça nous pose également problème car nous voulons justement changer la législation actuelle. On nous dit que ce texte est non contraignant, mais il suffira d'un seul juge pour que cette disposition rentre dans la jurisprudence en Belgique. » Quant à l'enfermement des familles, la N-VA juge que « *dès qu'une famille a des enfants, on ne pourra plus jamais l'expulser* ».

« On sera ferme »

Certes, la N-VA est isolée au sein du gouvernement Michel, les trois autres partis ne partageant pas ses interprétations juridiques. Mais, ajoute notre interlocuteur, « *on sera ferme, car il y a déjà eu le dossier des visites domiciliaires qui n'a pas*

abouti ». Ferme au point, apparemment, de refuser la solution envisagée par Charles Michel et le MR : la rédaction d'une déclaration interprétative, qui dirait donc à quelles conditions le pacte sur la migration est acceptable par la Belgique, ce qui reviendrait à émettre des réserves sur les dispositions qui dérangent la N-VA. Mais cette solution aurait été rejetée par le bureau de la N-VA lundi.

Car le parti nationaliste est très soucieux de ne pas perdre davantage d'électeurs vers le Vlaams Belang, après le signal du scrutin communal du 14 octobre.

Voilà pourquoi certains N-VA envisagent que la Belgique se rende à Marrakech le 10 décembre, mais... sans y approuver le pacte. C'est ce que l'on appelle le surréalisme à la belge. ■

B. Dy. et Ma. D.

ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Hypothèse et mode d'emploi

Par hypothèse, prématurée à ce stade, mais non exclue : que se passe-t-il en cas de crise dans la majorité fédérale et de chute du gouvernement Michel ? Des élections anticipées ? Quand ? Comment ? Christian Behrendt, professeur de droit à l'Université de Liège, nous éclaire sur le plan juridique.

Il y a trois scénarios...

1 Sur la base de l'article 195 de la Constitution,

les partenaires de la suédoise s'entendent sur une déclaration de révision de la même Constitution (une liste d'articles qui pourront être modifiés sous la prochaine législature), les Chambres sont dissoutes, on file vers des élections anticipées, disons fin janvier, début février. Problème : difficile d'imaginer qu'après s'être déchirés, les partenaires se mettent gentiment d'accord sur une liste d'articles à réviser...

2 On va aux élections anticipées sur la base de l'article 46 de la Constitution, prévoyant la dissolution du Parlement sans déclaration de révision. Cela signifie que les nouvelles Chambres ne seront pas constituantes. La Constitution est bétonnée pour cinq ans. Problème là encore : on voit mal la N-VA faire tomber le gouvernement et se retrouver du même coup dans l'impossibilité, pour cinq ans, d'arracher quelque avancée institu-

3 Imaginons que la N-VA retire ses ministres du gouvernement, dans ce cas Charles Michel se rend chez le Roi, qui peut refuser sa démission et, quoi qu'il en soit, l'exécutif restant peut poursuivre « en affaires courantes » afin d'éviter un scrutin anticipé et de maintenir la date du 26 mai, à laquelle sont prévues les élections législatives fédérales, régionales et européennes.

DAVID COPPI